

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	29.05.2024
Thema	Rechtsordnung
Schlagworte	Keine Einschränkung
Akteure	Lausanne, Partei der Arbeit (PdA), Tessin
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1965 - 01.01.2024

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Reymond, François-L.

Bevorzugte Zitierweise

Reymond, François-L. 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Rechtsordnung, Tessin, Lausanne, Partei der Arbeit (PdA), 1968*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 29.05.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Grundlagen der Staatsordnung	1
Rechtsordnung	1
Öffentliche Ordnung	1

Abkürzungsverzeichnis

Allgemeine Chronik

Grundlagen der Staatsordnung

Rechtsordnung

Öffentliche Ordnung

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 16.06.1968
FRANÇOIS-L. REYMOND

A **Zürich** où l'influence de la gauche radicale allemande s'est fait sentir par le canal de la « Fortschrittliche Studentenschaft » (FSZ), qui avait invité Dutschke à parler en avril, un premier incident eut lieu à la sortie d'un concert « pop », qui opposa 500 jeunes à la police. Accusée de brutalité, la police devint la cible de plusieurs organisations de jeunesse, dont le FASS (Fortschrittliche Arbeiter, Studenten und Schiller), qui réclamèrent des autorités la mise à disposition d'un local de discussion autonome pour la jeunesse. Le Conseil de ville ayant accordé provisoirement les locaux de l'ancien « Globus », celui-ci fut occupé le 16 juin par ces groupements, après un procès-simulacre du policier inconnu. La démission des chefs de la police fut demandée par les occupants, qui posèrent en outre, sous forme d'ultimatum, l'exigence d'un centre de jeunesse autonome. Cette forme de pression fut très peu appréciée par une partie de l'opinion qui encouragea, avec succès, le Conseil de ville à résister. Au soir du 29 juin, le « Globus » fut le théâtre d'un nouvel affrontement entre les groupes de jeunes et la police, qui dégénéra très vite en une bataille rangée au cours de laquelle la violence seule parla; on compta une quarantaine de blessés, 169 arrestations furent opérées. L'émeute reprit le lendemain devant les locaux où se trouvaient les détenus. Le choc produit sur l'opinion fut considérable, et provoqua des réactions aussi dangereuses que les émeutes elles-mêmes. Les meneurs supposés furent dénoncés et mis au ban de la société par la presse locale, alors que d'autres voix accusaient la police d'avoir commis des brutalités inutilement excessives. Le Conseil de ville interdit toute manifestation et refusa de négocier désormais avec le FASS, la FSZ et le Comité d'action pour le centre de jeunesse. Un nouveau groupement, le Manifeste zurichois, composé essentiellement d'intellectuels et de personnalités de profession libérale, se constitua afin de servir d'intermédiaire entre les jeunes mis à l'écart et les autorités; il désirait avant tout rompre le mur du silence imposé, craignant l'extension des réactions défensives incontrôlées et émotionnelles. Quoiqu'il ait obtenu l'appui du « Volksrecht » socialiste, il se heurta à l'incompréhension de la plus grande partie de l'opinion; peu à peu, il fut amené à concentrer ses activités sur la défense des manifestants inculpés et sur la mise en lumière des brutalités policières. Alors que des mesures d'extrême rigueur avaient été demandées, et prises en partie, contre les manifestants, l'attention se déplaça au cours de l'automne sur la police, qui faisait de l'obstruction devant les enquêtes judiciaires dont elle était l'objet. Les enquêtes ouvertes n'avaient pas donné encore de résultats définitifs à la fin de l'année, mais bien contribué à élargir le fossé existant entre les auteurs de désordres et les représentants d'un ordre public nécessaire. On en était là lorsque, le jour de Noël, un attentat à la bombe eut lieu contre la caserne principale de la police, vraisemblablement le fait d'un anarchiste.

A **Genève**, les choses ne prirent pas une telle ampleur. Mais elles illustrent aussi un état d'esprit propre à la rébellion des jeunes. Leur progression donne l'impression d'un faisceau convergeant sur la proclamation de l'« unité d'action » des jeunes, étudiants, collégiens, apprentis. On trouve au départ le mouvement d'opposition aux Journées de la défense nationale, qui groupa une quinzaine d'organisations de jeunesse récusant les manifestations au nom de la vocation pacifique et humanitaire de la Genève internationale. Un deuxième élan de révolte se cristallisa dans un incident qui mit aux prises, le 4 mai, la police avec des ouvriers espagnols qui protestaient devant leur consulat contre le régime. La troisième ligne d'opposition est le fait d'étudiants, organisés en vue de revendiquer une plus large démocratisation des études, et qui subissent fortement l'influence des événements de Paris. Le 14 mai, une manifestation organisée pour protester contre les Journées de la défense nationale, et tolérée par les autorités, dégénéra en bagarre lorsque des manifestants improvisèrent un défilé et se heurtèrent aux barrages de la police. Devant la fermeté du Conseil d'Etat qui interdit une nouvelle réunion publique de protestation organisée par les Jeunes socialistes et l'Organisation (pro-chinoise) des communistes suisses, et reléqua celle-ci dans un parc, une grande assemblée se réunit le 17 mai à l'Université, qui constata l'unité d'action des jeunes et décida de lutter en commun contre toute forme de répression dans les études, les apprentissages et l'expression publique des revendications. Le Mouvement du 17 mai, qui revendiqua pour lui le rôle de la minorité consciente, seule habilitée à parler au nom de la masse, organisa encore un défilé, le 29 mai, où quelques 1500 jeunes parcoururent la ville en proclamant des slogans qui couvraient tous les aspects

divers de l'action décidée; cette manifestation, très disciplinée, fut tolérée par les autorités et se déroula sans heurts. Elle fut cependant le signe du déclin du mouvement qui, disloqué par les vacances, fut incapable, à l'automne, de restaurer l'unité qu'il incarnait.

La révolte de la jeunesse s'est nourrie en plus de facteurs psychologiques liés à l'état d'étudiant, de collégien, d'apprenti, c'est-à-dire à un état où l'on participe déjà de la société comme consommateur, mais sans responsabilités, où l'on est obligé de se plier à une discipline qui a l'air de ne déboucher que sur l'asservissement à l'appareil de production. Elle a pris, le plus souvent, sous l'inspiration de théoriciens de la contestation violente, un tour insurrectionnel, en visant, par-dessus les objectifs immédiats proclamés, l'ébranlement et la destruction de la société actuelle. Les deux foyers principaux d'agitation ont été Zurich et Genève. Genève et Zurich nous auront servi d'exemple. D'autres mouvements ont pris corps ailleurs, d'autres heurts se sont produits, notamment au Tessin (occupation de l'Ecole normale de Locarno, bagarre à Bellinzzone, actes isolés de vandales anarchistes), à Lausanne (manifestations, barbouillages), et à Berne (bataille rangée entre la police et les manifestants devant l'Ambassade d'URSS le 22 août), où ils dépassèrent le cadre propre aux revendications de la jeunesse. Le mai genevois et le juin zurichois, s'ils présentent des analogies, diffèrent cependant beaucoup. Le mouvement genevois partait sur une base large, avec des appuis dans les groupements politiques de gauche ; il s'est développé de façon autonome, jusqu'aux limites de ce que l'autorité avait clairement indiqué qu'elle tolérerait. À Zurich, où l'autorité s'est montrée hésitante au début, et où la contestation a surtout été le fait d'un petit groupe organisé et préparé sur le plan technique, la violence a été plus forte et a laissé un malaise général durable. La gauche ralliée au Parti du Travail a condamné ces mouvements, malgré la participation d'un député de ce parti aux manifestations zurichoises. A Genève, le Parti socialiste, minoritaire, a soutenu les contestations, mais ailleurs, comme celle prononcée par tous les autres mouvements politiques, sa condamnation de l'insurrection a été sans appel.¹

1) Bund, 156, 7.7.68; 157, 8.7.68; 172, 25.7.68; 196, 23.8.68; 197, 24.8.68; 198, 25.8.68.; DANIEL CORNU, « L'agitation estudiantine en Suisse romande », in Schweizer Monatshefte, 48/1968-69, p. 539 ss.; GdL, 32, 8.2.68; 59, 11.3.68; 87, 13.4.68; 107, 8.5.68; 112, 14.5.68; 139, 17.6.81; 161, 12.7.68; 262, 8.11.68; 263, 9.11.68.; JdG, 112, 14.5.68; 113, 15.5.68; 114, 16.5.68; 115, 17.5.68; 116, 18.5.68; 119, 22.5.68; 125, 30.5.68; 155, 5.7.68.; NZ, 251, 4.6.68; 253, 5.6.68, 272, 17.6.68, 296, 1.7.68; 301, 3.7.68, 305, 5.7.68, 525, 12.9.68; 551, 27.11.68; 554, 29.11.68; NZZ, 269, 2.5.68, 316, 24.5.68, 362, 16.6.68, 363, 17.6.68, 365, 17.6.68; 373, 20.6.68, 95, 1.7.68; 396, 1.7.68; 398, 2.7.68; 399, 2.7.68, 401, 3.7.68; 403, 3.7.68; 408, 5.7.68, 406, 4.7.68; 469, 1.8.68, 433, 17.7.68; 436, 18.7.68; 464, 30.7.68; 486, 9.8.68; 583, 22.9.68, 513, 21.8.68, 595, 26.9.68; 597, 27.9.68, 597, 27.9.68; 732, 26.11.68; 770, 12.12.68, 181, 23.3.69.; PIERRE DOMINICÉ, « Le cri de l'Université dans le monde du silence », in Les Cahiers protestants, Nlle série, 1968, no 4, p. 91 ss.; PS, 102, 6.5.68, 109, 14.5.68, 110, 15.5.68; 112, 17.5.68, 122, 30.5.68, 123, 31.5.68; Tat, 152, 1.7.68; 153, 2.7.68, 175, 27.7.68, 223, 23.9.68, 293, 13.12.68; TdG, 105, 6.5.68, 127, 31.5.68, 223, 24.9.6; Lib., 129, 5.6.68; Lb, 139, 17.6.68; 151, 1.7.68; 182, 6.8.68; PL, 24.6.68; Dov., 24.6.68; Tw, 197, 23.8.68; BN, 352, 23.8.68; VO, 114, 18.5.68.; Vr, 130, 6.6.68, 151, 1.7.68, 153, 3.7.68; 157, 8.7.68, 160, 11.7.68; 161, 12.7.68; 171, 24.7.68, 180, 3.8-68; 182, 6.8.68, 243, 16.10.68.